

Inscription en Maturité professionnelle technique 2023

Aux (futurs) apprentis souhaitant effectuer leur maturité professionnelle en parallèle à leur formation CFC en choisissant la **MPT orientation technique, architecture et sciences de la vie**.

L'examen d'admission à la **MPT - filière intégrée** se déroule à l'endroit ci-dessous :

Date, lieu et heure d'examen **Samedi 3 juin 2023**
 Division artisanale du CEJEF
 Rue de la Jeunesse 32
 2800 Delémont
Salle 1-11 (1er étage), de 7h55 à 12h20

Nom et prénom du candidat
 Date de naissance
 Adresse et numéro
 NPA et Lieu
 Téléphone et adresse e-mail

Apprentissage de (nommer la profession)
 Entreprise d'apprentissage (nom)
 Adresse et numéro
 NPA et Lieu
 Suit (suivra) les cours de l'école prof. de

Écoles antérieures (lieu et durée) Primaire :
 Secondaire :
 Autres écoles :

Demande d'exemption d'examen d'admission : oui non

Remarque : pour être exempté d'examen d'admission, le candidat doit présenter les copies de ses bulletins scolaires de 11^e année qui justifient 12 points dans 3 niveaux A ou 14 points dans 2 niveaux A et un niveau B à 5 au minimum. De plus, la moyenne générale d'option doit être suffisante et le candidat ne doit pas avoir obtenu plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des disciplines de base et des disciplines d'option.

Approbation du maître d'apprentissage (timbre et signature).....
 Approbation du représentant légal (signature).....
 Signature de l'apprenti.....

Cette demande d'admission doit être retournée **jusqu'au 19 mai 2023** à l'adresse suivante :

Par courrier postal : Division artisanale du CEJEF
 Rue de la Jeunesse 32
 2800 Delémont
 Ou par courriel à : secr@divart.ch

- ⇒ **CETTE INSCRIPTION TIENT LIEU DE CONVOCATION POUR L'EXAMEN.**
- ⇒ **Les candidats exemptés d'examen seront avertis par la direction de la division.**

Pour faciliter la lecture, le genre masculin a été retenu bien qu'il s'adresse indifféremment aux genres.

